

PC.DEL/1246/14 31 October 2014

Original: FRENCH

## REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE AUPRES DE L'O.S.C.E

## Intervention de l'Ambassadeur Maxime Lefebvre, Représentant permanent de la France auprès de l'OSCE au conseil permanent du 30 octobre 2014

S'agissant de cette question d'actualité et au nom des trois pays co-présidant le Groupe de Minsk – la France, la Fédération de Russie et les Etats-Unis -, ma délégation souhaiterait attirer l'attention du Conseil permanent sur le Sommet de Paris consacré au conflit du Haut-Karabagh qui s'est tenu le 27 octobre.

Le Sommet de Paris a été l'occasion pour le président de la République française de recevoir M. Serge SARKISSIAN, président de la République d'Arménie, et M. Ilham ALIEV, président de la République d'Azerbaïdjan. Les trois co-présidents français, américain et russe du Groupe de Minsk, ainsi que le représentant personnel de la présidence en exercice de l'OSCE, ont été associés aux entretiens.

Les pays co-présidant le groupe de Minsk saluent la reprise du dialogue en tête-à-tête entre les Présidents d'Azerbaïdjan et d'Arménie, en particulier après la multiplication des incidents armés cet été au Haut-Karabagh, qui ont causé de nombreuses victimes, y compris des civils. Ils appellent les parties à engager des négociations constructives afin d'avancer vers la rédaction d'un accord de paix global.

Les pays co-présidant le groupe de Minsk saluent également la décision des présidents arménien et azerbaïdjanais de procéder à des échanges de données sur les disparus du conflit, sous l'égide du CICR. D'autres mesures de confiance seront négociées avec l'accord des parties.

Ils réaffirment leur engagement à poursuivre la médiation engagée pour trouver une solution pacifique à ce conflit, sur la base des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et de l'Acte final de Helsinki, en particulier ceux qui se rapportent au non-recours à la force, à l'intégrité territoriale, à l'égalité de droits et à l'autodétermination des peuples.

Les pays co-présidant le groupe de Minsk appellent les parties à s'engager effectivement à réduire les tensions sur le terrain et à faire preuve de la volonté politique nécessaire pour surmonter leurs différends et à préparer leurs populations à la paix.